



Communiqué de presse
A Caen, le 20 septembre 2013

Sortie prochaine de l'AMI sur les fermes pilotes Hydrolien : la Basse-Normandie en 1^{ère} ligne

Le Président de la République vient d'annoncer, à l'occasion de la Conférence Environnementale, la sortie prochaine d'un Appel à Manifestations d'Intérêt (AMI) sur les fermes pilotes.

Ouest Normandie Energies Marines (ONEM) et Ports Normands Associés (PNA), Autorité Portuaire des ports de Caen-Ouistreham et de Cherbourg, se félicitent de cette annonce présidentielle en faveur du développement des Energies Marines Renouvelables, et rappellent que le territoire bas-normand est d'ores et déjà prêt à accueillir et accompagner les projets hydroliens.

- **Le raz-Blanchard**, 1^{er} potentiel hydrolien en Europe, offre une capacité de production d'électricité supérieure à un EPR,
- **Le port de Cherbourg**, dont les capacités naturelles sont remarquables, dispose du foncier nécessaire pour accueillir la production et l'assemblage des hydroliennes des futures fermes pilotes hydroliennes. Il bénéficie par ailleurs d'investissements à hauteur de 100 M€ et pourra mettre à disposition 100 ha pour le développement des EMR,
- **ONEM**, membre de France Energies Marines, organisé en cluster, offre une stratégie de développement régional aux acteurs de la formation, de la recherche et de l'industrie et s'assure de la prise en compte des intérêts de l'ensemble des usagers de la mer.

« Nous disposons aujourd'hui en Basse-Normandie d'un environnement idéal pour accueillir les premiers projets hydroliens. Nous mobilisons, sur ce projet ambitieux, l'ensemble des acteurs bas-normands de la filière EMR tout en veillant à ce que ce projet tienne compte de tous les usagers de la mer, et des pêcheurs en particulier. Nous nous réjouissons de ce signe fort de l'Etat en faveur de la filière des EMR. Cet AMI sur les fermes pilotes s'inscrit dans la continuité de celui sur les briques technologiques lancé en mai, et fait écho aux projets des collectivités locales, qui investissent plus de 100 millions d'euros pour préparer les infrastructures portuaires bas-normandes et tout particulièrement pour le nord du Cotentin avec le port de Cherbourg » déclarent Laurent Beauvais, Président de la Région Basse-Normandie ; Jean-François Le Grand, Président du Conseil général de la Manche ; André Rouxel, Président de la Communauté Urbaine de Cherbourg ; et Jean-Michel Houllégatte, Maire de Cherbourg-Octeville.

Focus sur les infrastructures mises à disposition des EMR par PNA

Soutenu par ses collectivités membres, PNA s'est très tôt investi pour comprendre les besoins des industriels et des énergéticiens, et pour mieux anticiper, concevoir et in-fine garantir à temps la disponibilité du foncier et des infrastructures indispensables à l'accueil des projets industriels.

Un travail qui se concrétise aujourd'hui au travers de 2 projets majeurs :

- **Les travaux d'allongement du quai des Flamands à Cherbourg**, désormais bien engagés, vont permettre de disposer d'un nouvel outil pour la manutention des colis EMR pour la fin de l'année 2014,
- **L'extension de 39 hectares du port de Cherbourg** dédiés à l'accueil de la filière EMR, pour laquelle les procédures administratives aboutiront en fin d'année, de manière à disposer en 2016 de nouvelles disponibilités foncières pour conforter l'attractivité du port de Cherbourg.

En respectant le calendrier de son programme d'aménagement, en dotant le port de Cherbourg d'un quai sur-mesure, et en portant le foncier dédié aux Energies Marines renouvelables à près de 100 hectares, PNA se positionne aujourd'hui comme candidat aux nouvelles implantations industrielles et logistiques des secteurs de l'éolien ou de l'hydrolien, pour contribuer à l'émergence de la filière nationale.

Focus sur les enjeux des fermes pilotes

La ferme pilote est un projet qui permettra de valider les performances et la fiabilité des machines hydroliennes. Elle est aussi la première opportunité pour valider les moyens et les méthodes d'installation dédiés à ce secteur d'activité, et permet ainsi aux différents acteurs économiques d'acquérir l'expérience nécessaire pour consolider les offres commerciales, à travers des retours d'utilisation concrets sur la performance et la fiabilité des composants et des équipements.

L'installateur des hydroliennes va ainsi pouvoir éprouver les méthodes de pose des équipements sous-marins avec des moyens qui préfigureront des moyens navals industriels pour l'installation en série. L'exploitant de la ferme pilote bénéficiera également d'un retour d'expérience et de références de coûts associés.

La ferme pilote permettra par ailleurs d'apprécier les effets de sillage entre hydroliennes et plus généralement l'impact de leur présence sur le courant marin et l'environnement.

Contacts presse

Ouest Normandie Energies Marines - Agence Amalthea

Floriane Gouache – fgouache@amalthea.fr – 06 62 15 31 86

Anne-Laure Fogliani – alfogliani@amalthea.fr – 04 26 78 27 15

Ports Normands Associés

Anne Maillard – 02 31 53 64 53

A propos de Ouest Normandie Energies Marines – www.ouest-normandie-energies-marines.fr

Créée en avril 2012 à l'initiative de la Région Basse-Normandie, du Conseil Général de la Manche et de la Communauté Urbaine de Cherbourg, la Société Publique Locale Ouest Normandie Energies Marines vise à promouvoir le territoire de la Basse-Normandie auprès des acteurs des énergies marines renouvelables, pour structurer une filière industrielle autour des EMR et faire de la région un acteur de premier plan de la diversification énergétique.

La région Basse-Normandie dispose d'atouts naturels, structurels, portuaires, scientifiques et humains propices au développement de l'éolien offshore et l'hydrolien, avec :

- L'accueil d'un des 4 parcs éoliens offshore attribués dans le cadre du premier appel d'offres à Courseulles sur mer
- Le premier potentiel hydrolien en Europe et deuxième mondial avec le Raz Blanchard
- Deux ports ayant les atouts de grands centres industriels et logistiques des EMR : Cherbourg et Caen-Ouistreham
- Quatre pôles de compétitivité
- Onze centres d'enseignement et de recherche
- 150 PME et PMI au service des EMR

A propos de Ports Normands Associés – www.pna-ports.fr – www.pna-emr.fr

Autorité portuaire au service de l'économie régionale

Propriétaire et gestionnaire des ports de Caen-Ouistreham et Cherbourg depuis 2007, Ports Normands Associés est un syndicat mixte regroupant la Région Basse-Normandie et les Départements de la Manche et du Calvados. Son rôle est d'aménager le domaine portuaire, de choisir les intervenants portuaires, d'orienter la politique de développement du port et enfin de garantir la sécurité des accès nautiques. La mission confiée à PNA par les collectivités membres consiste à dynamiser la performance des deux ports au service de leurs territoires et de leurs enjeux de développement.